

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 7

Artikel: Muets parlants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

léité de prétendance, — ce dont nous aimons à douter, — alors... c'est différent !

Dans ce dernier cas, il aurait été infiniment préférable et prudent de rester à Beau-Rivage, où l'on ne vit pas trop mal.

Car il est des moments où le métier de prince, voire même celui de roi, n'est pas sans périls. Qu'il nous soit permis de vous rappeler humblement quelques phases de la vie accidentée de votre bis-aïeul, le roi Louis-Philippe.

En 1793, alors duc de Chartres, ce prince, qui servait vaillamment son pays dans l'armée française et avait pris part aux victoires de Jemmapes et de Valmy, fut décrété d'accusation par le comité révolutionnaire de Paris, ce qui, à cette époque, pouvait être considéré comme un arrêt de mort. Il n'eut que le temps de fuir, voyagea quelque temps dans les montagnes de la Suisse, et enfin, ses ressources étant complètement épuisées, il alla se présenter sous le nom de *Chabaud-Latour*, pour un simple emploi d'instituteur dans le pensionnat de Reicheneau, au canton des Grisons. Le prince, qui avait vingt ans, subit les examens nécessaires, fut agréé, et enseigna là, pendant quinze mois, la géographie, l'histoire, les langues française et anglaise, ainsi que les mathématiques, pour le modeste salaire de quatorze cents francs par an.

Le jeune instituteur inspira une telle estime aux habitants de Reicheneau, qu'ils le nommèrent député à l'assemblée de Coire ; mais il n'accepta pas.

Des troubles politiques l'obligèrent à quitter son poste, et il partit, à pied, le sac au dos, sous le nom de *Corby*, et ayant en poche un certificat de bons et utiles services délivré au professeur Chabaud-Latour. Il voyagea en Danemark, en Suède, en Norvège et en Laponie, et enfin partit en 1796 pour l'Amérique.

Son exil fut de vingt ans !... Et durant son règne, il échappa à sept attentats !... Puis enfin, forcé d'abdiquer, il s'enfuit et alla mourir sur la terre étrangère.

C'est très désagréable de mourir dans l'exil, comme cela a été le cas de tant de rois ; tandis que, mourant chez soi, gentiment, on a le temps d'y réfléchir, d'appeler son notaire et de régler ses petites affaires !

Mais pour mourir comme ça, faut pas vouloir tâter du trône !... c'est sûr.

Muets parlants.

En lisant les détails qui suivent, on ne peut qu'admirer les résultats parfois merveilleux auxquels arrivent, par leurs constants efforts, les hommes qui se vouent aux œuvres philanthropiques. Jusqu'ici, ou du moins jusqu'à ces dernières années, on se bornait, dans l'édu-

cation des sourds-muets, à la routine de la gesticulation et de la mimique. Mais aujourd'hui, les établissements qui s'en tiennent à cette méthode sont plutôt considérés comme des asiles que comme des écoles ; car le jeune homme qui en sort se trouve à peu près dans l'impossibilité de se faire une place quelconque dans la société ; il retombe à la charge des siens ou des institutions de bienfaisance.

Evidemment le moment n'est pas éloigné où ces établissements pratiquant les vieux usages devront sinon disparaître, au moins se mettre à la hauteur des progrès modernes.

M. Javal, directeur de l'institut national des sourds-muets, à Paris, a obtenu, depuis quelques années, dans l'éducation de ses élèves, des succès vraiment inespérés. Grâce aux nouveaux procédés de la méthode orale, on apprend aujourd'hui aux sourds-muets à parler et à tenir une conversation, absolument comme tout le monde. Mais on peut se rendre compte de la série d'efforts qu'il faut aux professeurs pour y parvenir.

La première année, les jeunes sourds-muets apprennent simplement à bégayer des voyelles et des monosyllabes ; la seconde, ils prononcent assez distinctement des mots entiers. On leur apprend alors la valeur des mots, en leur montrant les objets eux-mêmes, etc. Au bout de huit ans, leur instruction est aussi complète que celle des élèves de nos écoles primaires.

Remarquons ici que quand on dit *sourd-muet*, on se sert, en somme, d'une expression impropre. Le mutisme simple est une infirmité peu commune, et sa rencontre avec la surdité doit être un cas fort exceptionnel. Ceux qu'on appelle couramment les sourds-muets sont tout simplement des sourds de naissance, qui ne parlent pas, parce que l'éducation du langage se fait d'ordinaire par l'imitation et que, n'ayant jamais perçu un son, ils ne se sont pas appris à articuler. On le leur apprend désormais.

La meilleure preuve que les prétendus sourds-muets ne sont pas des muets, c'est que beaucoup parlent déjà, et l'on peut prévoir un temps prochain où ce sera la généralité ; leur parole manque, à vrai dire, de nuances et d'harmonie, mais elle parvient à la netteté.

Il y avait, à l'Esplanade des Invalides, pendant l'Exposition, une section du palais de l'Hygiène et de l'Assistance publique, qui était consacrée à l'exposition de l'institution nationale des sourds-muets. M. Javal a profité de la circonstance pour faire part des résultats de son enseignement aux personnes qui participaient aux œuvres philanthropiques représentées par cette intéressante exposition.

La partie la plus attrayante de la séance a été l'audition des élèves. A ceux des classes avancées, le professeur posait des questions en parlant assez lentement, et l'élève qui devinait chaque mot au mouvement des lèvres de son interlocuteur lui répondait d'une façon très exacte.

Un jeune sourd-muet qui tenait un parapluie à la main reçut l'ordre de le porter à son directeur et exécuta scrupuleusement la consigne.

— Porte maintenant ce parapluie à M. Sully-Prud'homme, ordonna ensuite le professeur.

Ebahissement de l'élève qui ne parvenait pas à saisir le sens de ce nom et ne connaissait pas celui qui le portait. On lui montre alors M. Sully-Prud'homme, le poète distingué, qui, assis au premier rang, suivait cette conférence avec le plus vif intérêt. Aussitôt, l'élève lui remet le parapluie, au milieu des applaudissements de l'assistance et de M. Sully-Prud'homme, qui l'embrasse avec effusion.

Un professeur a ensuite engagé une conversation avec un élève.

— Quel est le monument le plus haut de Paris ? lui a-t-il demandé.

— C'est la Tour Eiffel ! a répondu l'élève d'une voix très forte.

— Es-tu monté sur la Tour Eiffel ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce que cela coûte trop cher.

Eclat de rire général.

On continue en faisant réciter à un autre élève la fable de *la Cigale et la Fourmi*, qu'il débite naturellement d'une façon très lente et très monotone, comme le font toujours les sourds-muets.

Puis, un jeune Turc de Salonique donne des détails sur son pays d'origine : « Salonique compte 70,000 habitants ; il y a beaucoup de poussière dans les rues, et on y entend d'excellente musique... »

Ce jeune Turc profère des sons plus gutturaux encore que ses camarades : cela tient, explique-t-on, à ce qu'il a appris l'allemand avant de connaître le français.

Ajoutons que les sourds-muets n'apprennent pas seulement à parler, ils excellent dans toutes les professions manuelles.

Une tentative hardie et émouvante à la fois a été faite tout récemment à Londres pour faire ressortir le triomphe de la méthode phonétique.

Les sourds-muets de l'Institut de Old-Kentroad ont donné une représentation de *Richard III*, pièce de Shakespeare.

Le lord-maire et plusieurs notabilités de Londres ont assisté à cette représentation et ont été étonnés de la façon dont les sourds-muets ont déclamé et joué leurs rôles.

« Déclamé », vous entendez bien ? Il ne s'agit pas de gestes. Les sourds-muets acteurs ont parlé.

Arriver à faire parler des jeunes gens qui n'ont jamais entendu la parole humaine, c'est déjà un très beau résultat ; mais qu'il soit possible de leur faire trouver l'accent des sentiments et des passions d'autrui, le ton juste qu'a dû prendre tel ou tel personnage, qu'il leur devienne possible de s'essayer seulement dans l'art d'imitation par excellence, alors qu'il leur est impossible de percevoir le modèle à imiter, c'est ce qui tient du merveilleux.

Nous devons dire, en terminant, que déjà en 1749, un élève parlant fut présenté à l'Académie des sciences par Pereire, qui donna ensuite des leçons pendant longtemps à Paris. « Il apprend d'abord aux élèves, disait son prospectus, à articuler et à lire tous les mots de la langue, mais sans leur faire comprendre que les plus familiers et les noms des choses d'un usage journalier ; puis, dans la seconde partie du cours, il leur apprend tout le reste de l'instruction. »

Pereire exerça son art avec assez de succès pour se créer un concurrent, car un nommé Ernaud annonça bientôt qu'il se chargeait aussi d'apprendre à parler aux sourds-muets et de corriger la parole des bégues moyennant un forfait de huit louis.

Ainsi, aux environs de 1760, il y avait deux maîtres dans Paris se chargeant de faire parler les sourds de naissance, et ce n'est que de nos jours qu'on s'est décidé à donner ce but à leur éducation dans les établissements publics.

UNE RANCUNE VIVACE

V.

Cette rencontre charma Adrien. Cette vaillante créature, si intelligente, si sensible qu'il avait vue si souvent près de sa mère, mais qu'Eugénie venait rejoindre, ce qui le faisait fuir, lui avait toujours inspiré la plus vive sympathie, et il se demandait où il avait eu les yeux et le cœur pour lui avoir préféré sa cousine.

La nuit suivante, les paroles de Laura lui revinrent comme une obsession.

— C'est la sagesse même que cette jeune fille, pensait-il ; on ne vit qu'une fois, la vie est courte, traversée par mille infortunes, et il y a tant de choses que la plus grande fortune ne donne pas : les affections vraies, la santé, une bonne conscience, une grande quiétude d'esprit.

J'ai soif d'être heureux, tranquille ; de vivre sans préoccupations, sans privations, sans angoisses. Par quel moyen arriver à me donner les joies de l'âme, celles de l'intelligence, et sortir de la vie abrutissante que je mène ?...

Une idée originale surgit tout à coup dans son cerveau et le tint éveillé de longues

heures. Le lendemain, il la mettait à exécution.

Il prit 500,000 francs, les porta à la compagnie d'assurances la Paternelle, pour les placer en rentes viagères et sauvegarder ainsi l'avenir ; quant au reste, il s'occupa de le réaliser pour le dépenser au fur et à mesure de ses besoins ou de ses caprices.

Depuis son examen, il n'avait pas ressenti un tel contentement. Ses passions s'apaisaient et il se sentait heureux de vivre.

Trois jours après, M. Trellat vint le voir pour lui proposer une affaire magnifique, des millions à gagner en peu de temps.

Pour toute réponse, Adrien lui montra ses titres de rentes viagères : le négociant faillit tomber à la renverse, il suffoquait et fut obligé de détacher sa cravate.

— Adrien, vous êtes fou, fou à lier, dit-il, dès qu'il eut recouvré la parole. Si j'avais le droit de vous faire interdire, ce serait fait aujourd'hui même.

— Mon cher monsieur Trellat, je n'ai jamais eu plus de raison.

— Et votre mariage, y avez-vous pensé ?

— Oui, si une femme ne m'épouse que pour ma fortune, mes chances de bonheur domestique sont bien précaires.

— Et vos enfants ?

— Si j'ai le bonheur d'en avoir, comme ils ne compteront pas sur mon héritage, ils travailleront et deviendront des hommes utiles.

— Que ferez-vous de ce qui reste ?

— Du bien autant que possible et de grands voyages. Mon intention est de parcourir le monde entier ; celui qui n'a jamais quitté son pays ne connaît rien.

— Comme vous m'étonnez, Adrien ! quel changement en vous !

— C'est que j'ai été à l'école du malheur, monsieur Trellat, la meilleure des écoles, on y progresse vite.

— Quand partez-vous ?

— Lundi prochain.

— Avant votre départ, mon jeune ami, faites-moi le plaisir de venir dîner à la maison en famille.

— Cela non, monsieur Trellat ; on jaserait dans le quartier, et des parents sérieux ne peuvent avoir trop de prudence quand ils ont une fille à marier.

— Vous avez la rancune vivace, fit le négociant, irrité de son impuissance à faire oublier l'inoubliable affront.

Quelle admirable chose pour la jeunesse intelligente que les voyages lointains ! ils agrandissent l'âme et laissent pour la vie entière des traces lumineuses ineffaçables.

Adrien se rendit d'abord en Algérie ; les progrès de notre colonie l'émerveillèrent ; il fit des excursions dans le nord de l'Afrique, puis il alla en Guinée, au Cap, à Madagascar ; de là aux Indes où il se passionna pour la littérature sanscrite. Il séjourna en Chine, au Japon, visita l'Océanie et l'Amérique, étudiant avec le plus grand zèle les mœurs des indigènes, leurs lois, leurs religions, s'intéressant à tout, et faisant une moisson de souvenirs les plus variés, les plus attrayants, les plus curieux.

Après trois ans de cette vie errante, satisfait de ses nombreuses impressions, heureux d'avoir secouru un grand nombre d'infortunes rencontrées sur son chemin, il ne lutta pas contre la nostalgie qui s'emparait

de lui, et il revint en France pour se créer une existence nouvelle.

Revoir sa patrie après une longue absence est le bonheur suprême. Adrien ne le savoura pas sans amertume... Personne ne se réjouissait de son retour, personne ne l'attendait, ne préparait de fête pour le recevoir, il était seul au monde et l'isolement lui sembla cruel.

L'aspect vivant et hospitalier de Paris lui fit battre le cœur ; à défaut d'amis, il salua comme tels les monuments de sa ville bien-aimée dont il respira l'air avec délices, et il alla pieusement porter une gerbe de fleurs sur le tombeau de sa mère !

Il resta longtemps absorbé dans une méditation profonde, écoutant une voix intérieure qui parlait d'avenir, d'amour et d'espoir.

(A suivre.)

On galé mènadzo.

On gaillà, qu'étai vévo, s'étai remarià ; et on dzo que sè disputavè avoué sa séconda fenna, la 'pernetta, qu'avai crouie leinga, lài reprozdivè ne sé quiet, que ma fài lo pourro diablio ne put sè rateni dè lài derè : « N'est pas ma pourra défunta que m'arài de dâi z'affèrès dinsè ! Oh : que la regretto ! »

— Pas atant què mè, lài repond l'autra.

Boutades.

Un monsieur, d'une intelligence assez bornée, rend visite à un ami qui est chirurgien. Il remarque sur la table la moitié supérieure d'un crâne dont la surface présente des particularités fort remarquables ; il la tourne et la retourne...

— Cà, dit le chirurgien, c'est le crâne d'un enfant rachitique que j'ai traité à l'hôpital l'an dernier.

— Tiens ! mais sais-tu qu'il est bien curieux... Et le pauvre petit vit avec cette difformité !!...

On lit dans la *Gazette* du 22 janvier, ainsi que dans d'autres journaux :

« La bonification de fourrage aux officiers ayant droit à une ration pendant toute l'année est fixée à fr. 1,80, » pour 1890. »

Le divorce existe-il chez les escargots ? On répond que non, et en voici le motif dans ces quatre vers :

Messieurs les escargots et mesdames leurs femmes
Font toujours bon ménage, et par cette raison,
Peut-être, que jamais ces messieurs et ces dames
N'habitent la même maison.

Le directeur d'un jardin zoologique fondé par une société d'actionnaires faisait les honneurs de l'établissement à Sa Majesté le roi des Belges. Le roi lui ayant fait remarquer que les animaux étaient peu nombreux : « Sire, répondit-il, nos ressources ne sont pas très grandes, nous sommes à nos débuts,